



## PROGRAMME DE BOURSE POUR L'AVANCEMENT DE LA PRATIQUE CLINIQUE

---

Ce **Programme de bourse pour l'avancement de la pratique clinique** vise à offrir aux membres du CCIISC un soutien financier pour la réalisation de projets de diffusion et d'utilisation des connaissances issues de la recherche en soins cardiovasculaires ou cérébrovasculaires au Canada. Cette bourse vise à favoriser le transfert des données probantes dans la pratique clinique, en vue d'améliorer la qualité des soins aux patients. Un montant maximum de \$5,000 est disponible pour ce concours. Le soutien qui sera octroyé peut varier de \$500 à \$5000 selon la nature, la pertinence et le nombre de projets acceptés.

Cette bourse est destinée aux :

1. Infirmières<sup>1</sup> œuvrant en milieux cliniques désirant s'impliquer en recherche (diffusion et utilisation des connaissances);
2. Infirmières responsables de projets de recherche désirant renforcer un partenariat avec des infirmières œuvrant en milieux cliniques, en vue d'améliorer la qualité des soins aux patients.

Critères d'éligibilité :

1. Citoyenne canadienne ou résidente permanente, membre active au CCIISC, et membre d'une association provinciale ou territoriale en soins infirmiers
2. Il est requis que l'équipe qui soumet une demande inclut des infirmières œuvrant en recherche et d'autres directement en pratique clinique.

### 1. Projet de diffusion des connaissances

Dans le but de favoriser la diffusion des connaissances issues de la recherche, en collaboration avec des infirmières qui exercent directement en pratique clinique, la bourse peut être utilisée pour:

1. Financer des activités telles que la rédaction d'articles (accès à un service de consultation professionnelle), la préparation d'une présentation orale ou par affiche pour la conférence scientifique du CCIISC, ou pour couvrir certains frais associés à un déplacement pour présenter à une autre conférence scientifique ;
2. Financer des activités de discussion, des clubs de lecture ou la présence d'un conférencier externe;
3. Réaliser une revue critique de la littérature scientifique visant à résoudre des problèmes cliniques spécifiques.

### 2. Projet d'utilisation des connaissances

Dans le but de favoriser l'application des connaissances issues de la recherche par le biais de projets d'amélioration de la pratique clinique ou de projets cliniques innovateurs, la bourse peut être utilisée pour :

- 2.1 **Projet d'amélioration de la pratique clinique** : pour une mise à jour ou la modification de politiques ou programmes de soins aux patients (programmes d'enseignement), de cheminements cliniques et de matériel éducatif tant pour les infirmières que les patients.
- 2.2 **Projet clinique innovateur** : pour l'élaboration de nouvelles approches ou programmes de soins aux patients, de matériel éducatif tant pour les infirmières que les patients ainsi que des outils cliniques (algorithmes, outils de documentation et d'évaluation d'approches innovatrices de planification de congés).

1. Le féminin est utilisé uniquement pour alléger le texte et est inclusif des deux genres